

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation sur le projet de
Décarbonation de l'industrie dans le
Grand-Ouest (GOCO2)



**LES FICHES DE
SYNTHÈSE DE
LA CNDP**



Les fiches de synthèse de la CNDP

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET DE DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE DANS LE GRAND-OUEST (GOCO2)

1. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

Le contexte de la concertation préalable

Le projet GOCO2, porté par Heidelberg Materials, Lafarge, Lhoist, NaTran, Elengy et RTE, vise à décarboner deux cimenteries de France, (Heidelberg à Airvault (79) et Lafarge à Saint Pierre la cour (53) et le producteur de chaux Lhoist à Neau (53) en captant au total 2,2 millions de tonnes de CO₂ par an. Ce CO₂ serait ensuite transporté via un pipeline à construire d'une longueur d'environ 375 km par Natran jusqu'à Montoir de Bretagne (44) pour y être liquéfié au terminal Elengy, avant d'être chargé sur des navires et acheminé vers un site de stockage géologique offshore en mer dont le lieu reste à préciser. Le projet intègre également la réalisation des renforcements électriques nécessaires. Le projet est présenté comme la première étape pour le développement d'une chaîne de captage, stockage et valorisation du CO₂ (CCUS selon l'acronyme anglais utilisé dans ce bilan : Carbon Capture, Utilization, and Storage) ouverte aux industries et émetteurs de CO₂ du grand Ouest pour leur décarbonation. Une partie du CO₂ capté par les émetteurs intégrés dans le projet GOCO2 pourrait également faire l'objet d'une réutilisation.

La concertation préalable s'est déroulée – du 29 septembre au 19 décembre 2025 – dans une atmosphère générale de questionnements adressés aux maîtres d'ouvrage, toutefois une certaine défiance vis à vis du monde industriel impliqué dans la formation de la chaîne de valeur, de ses réels objectifs et du projet s'est également exprimée en fin de concertation. Le déroulement de la concertation a souligné la complexité du projet GOCO2. Ni la décarbonation de l'industrie lourde ni les chaînes CCUS ne sont des sujets médiatisés auprès du « grand public ».

Les discussions ont montré la difficulté à appréhender, tant dans sa dimension technique que dans sa dimension économique, une chaîne de captage, transport, liquéfaction et séquestration géologique du CO₂ qui n'a pas abouti dans le monde, à une échelle industrielle, qu'au cours de l'année 2025, et qui n'était pas connue du public ni n'avait fait l'objet de beaucoup de communication, que ce soit de la part de l'État, des industriels ou dans les médias.

Pour le public, la concertation offrait l'occasion de comprendre ce projet global, qui reste complexe à saisir. Les questionnements qu'il a suscités ont porté sur des dimensions très hétérogènes : éthiques et sociétales, liées à la compréhension du rôle de la décarbonation dans la transition écologique ; économiques sur les enjeux industriels et financiers ; territoriales sur les impacts environnementaux ou socio-économiques.

L'échelle territoriale du projet risquait également de favoriser une approche éclatée, et donc partielle, du projet. Un des enjeux majeurs de la concertation préalable était donc de permettre au public de saisir le projet global GOCO2 et pas seulement telle ou telle de ses briques technologiques.

Une concertation à plusieurs niveaux de territoires et d'enjeux

La concertation préalable a permis à un public varié de débattre de l'opportunité du projet GOCO2, des enjeux socio-économiques, des impacts sur le territoire et l'environnement, des solutions alternatives envisageables. La concertation préalable a articulé plusieurs temps

de présentation des travaux entrepris ou à entreprendre sur chaque site par chaque maître d'ouvrage et un débat de fond, dépassant largement le périmètre du projet, sur les politiques publiques de décarbonation de l'industrie, les chaînes CCUS, la portée industrielle et le modèle économique du projet global GOCO2, les alternatives au captage et au stockage du CO2. Par ailleurs, ont été aussi débattus les questionnements sur l'implantation des infrastructures du projet et les risques associés, sur le captage et le transport de CO2 via des canalisations jusqu'à sa liquéfaction sur le terminal méthanier de Montoir de Bretagne, les problématiques territoriales et environnementales, tout en faisant le lien avec le débat de fond.

Ces temps du débat ont concerné tout le territoire correspondant à l'organisation de la concertation préalable.

Les maîtres d'ouvrage se sont beaucoup investis dans la concertation : les directeurs des usines, les Personnes en charge des projets de décarbonation, les chefs de projets et les experts internes ou externes dans chaque domaine nécessitant des explorations ont été conviés à s'exprimer dans les réunions : 70 interlocuteurs différents se sont succédés lors des réunions, ateliers ou webinaires dont 27 intervenants extérieurs à la maîtrise d'ouvrage (FNE, ADEME, chambre d'agriculture, INERIS, BRGM, Up chaux, France ciments, DGE etc) représentant un panel de points de vue diversifiés sur les questionnements percutants le projet.

Trois niveaux de questionnements principaux

a / Le projet global de décarbonation :

Le projet dans sa globalité a été à la fois soutenu et combattu. Il faut enfin noter qu'un certain nombre de participants réservent leur avis, dans l'attente d'informations détaillées, notamment sur les actions de décarbonation déjà entreprises par les industriels, le financement, le bilan carbone global du projet ou encore les modalités d'exécution de la démarche : Eviter, Réduire, Compenser.

Les arguments contre ont porté essentiellement sur :

- le coût du projet, supérieur à 2 milliards, et l'importance des financements publics en jeu, dans

une France en état de surendettement et donc de fragilité financière.

- le faible recul en termes de maîtrise des techniques à mettre en œuvre pour garantir la sécurité,

- la posture consistant à enfouir plutôt qu'éviter de produire le CO2 dans le cadre d'une « vraie » politique de sobriété.

Certains ont proposé d'investir dans des solutions alternatives fondées sur la nature en matière de décarbonation et de captation du CO2 notamment dont la plantation d'arbres pour compenser les émissions de CO2 du projet.

D'autres, tout en étant ouvert au projet, ont plaidé pour une plus grande sobriété en production de ciment évoquant souvent la nécessité de donner plus de place à l'usage d'autres matériaux de construction (bois etc...). Cependant, il n'y a pas eu d'alternative proposée pour la chaux.

Les défenseurs et les défenseuses du projet ont développé deux types d'arguments : la lutte contre le réchauffement climatique et le coût à terme de la production des matériaux fonction du renchérissement des permis d'émissions de CO2. Ces deux points s'articulant avec les besoins en matériaux de construction et avec les diverses utilisations de la chaux.

Ils estiment indispensable le recours à la CCS compte tenu des perspectives durables de besoin en ciment et chaux, de la géolocalisation de la ressource (carrières et autorisations d'exploiter) et des réalités des grandeurs physico-chimiques en jeu. Ils argumentent également sur le bouclage financier du projet GOCO2 qui justifie la mobilisation de financements publics rendus nécessaires pour ces projets de transition innovants et temporairement déficitaires.

b / La territorialisation du projet :

Ce point est un vecteur de crispation, dans la mesure où, contrairement au projet Rhône décarbonation, les canalisations longues de plus de 375 km, sont à construire dans des territoires très variés dans lesquels des craintes voire des oppositions sont apparues, soit en raison des atteintes à l'environnement et la biodiversité, des atteintes à l'activité et aux espaces agricoles ou en raison des risques santé environnement liés à des infrastructures de transport d'un gaz tel que le CO2.

c/ Le stockage du CO2 et sa perspective de séquestration dans des couches géologiques profondes :

Ce point a soulevé plusieurs interrogations, la phase stockage transitoire à Montoir a suscité des inquiétudes des riverains et par ailleurs, l'enfouissement a fait l'objet d'une attention particulière à la fois sur ses limites techniques et sur le coût de l'opération. Certains acteurs perçoivent également le terminal de Montoir comme une opportunité d'ancrer davantage le site dans la transition industriel et environnemental des territoires. Cela permettrait

de pérenniser les activités industrielles à Montoir de Bretagne sur le long terme. On observe à cet égard le différentiel important entre le prix de la tonne de CO2 sur le marché européen des ETS et les exigences des gestionnaires des sites de stockage. 70 euros la tonne sur le marché ETS et plus de 250 euros la tonne enfouie en mer du Nord.

Les possibilités éventuelles de réutilisation d'une partie du CO2 capté, plutôt que son stockage, qui, à ce stade, ne font pas partie du projet GOCO2 et du périmètre de la concertation ont été également abordées.

2. PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA GARANTE ET DES GARANTS À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Poursuivre le débat de fond sur les chaînes CCUS et le projet global GOCO2	
1.	Faire part de l'avancement des études du modèle économique et financier consolidé de la chaîne CCUS, compte tenu du cadrage des politiques publiques et des évolutions du contexte réglementaire.
2.	Mettre à profit l'adoption prévue au printemps 2026 de la SNBC3 pour communiquer sur les objectifs, la trajectoire et les moyens de décarbonation retenus par la France (recommandation qui s'adresse tant à l'État qu'aux porteurs du projet).
3.	Informers dans le cadre de la concertation continue sur l'avancement du projet GOCO2 compte tenu des discussions avec les partenaires industriels, sur toute la chaîne de valeur
4.	Donner suite à l'attente formulée de développer la coordination avec les futurs acteurs intéressés par la mutualisation des infrastructures.
5.	Rendre transparent le choix d'un site de séquestration géologique du CO2, ainsi que les analyses des risques du site et du transport, d'ici les décisions de stockage.
6.	Présenter le bilan carbone global du projet et les analyses de cycle de vie.
7.	Montrer la place faite à la valorisation du CO2 par la réalisation de la chaîne CCUS, en particulier le devenir des projets du e-carburant pour l'aviation dans la zone portuaire de Nantes Saint Nazaire.
8.	Informers des innovations en matière de ciment sans clinker développées par les porteurs de projet.
Associer le public à l'élaboration des décisions relatives au projet	
9.	Maintenir le site Internet de la concertation ouverte pendant le temps de la concertation continue.
10.	Poursuivre la communication et l'information en direction du grand public, y compris sous la forme de réunions publiques sur les territoires et de webinaires thématiques.

- 11.** Produire et diffuser une fiche de synthèse avec les chiffres clefs du projet et leur mise en perspective, permettant de situer les ordres de grandeur

Mettre en place un comité de suivi composé des acteurs qui se sont investis et qui ont contribué

- 12.** Réunir ce comité autant que de nécessaire pendant le temps de la concertation continue et surtout au fur et à mesure que les études demandées seront connues et en amont des prises de décisions.
- 13.** Intégrer dans le suivi de projet les demandes de précisions formulées par les acteurs. (l'analyse des impacts des différents fuseaux de passage des canalisations de...), notamment les atteintes à la biodiversité, et associer le public à la démarche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) et à la détermination du fuseau de moindre impact, pour les canalisations et les lignes de renforcement électrique et préciser le tracé des pipelines constitutifs.
- 14.** Définir et identifier un groupe de référents composé de représentant de chaque maître d'ouvrage, en mesure de répondre au public, jusqu'à l'enquête publique.
- 15.** Identifier dans chaque EPCI, du périmètre de la concertation, qui le demanderait, un référent qui participerait au comité de suivi pour diffuser l'information.

Continuer d'apporter des éléments de réponse aux questions du public en fonction de l'avancement des études et dans la limite de compétence des maîtres d'ouvrage, en particulier sur les thèmes suivants

- 16.** Disponibilité de l'énergie électrique

- 17.** Études de danger

Poursuivre le dialogue avec les acteurs territoriaux

- 18.** Sur les procédures : Porter une attention particulière à l'articulation entre la concertation continue et les concertations « Ferracci » de RTE pour les raccordements électriques. Le public doit être informé dans le cadre de la concertation continue des informations relatives au raccordement électrique et pouvoir participer à l'élaboration des décisions concernant ces raccordements.
- 19 –** Sur les phases de chantier du projet : accueil de la main d'œuvre, coordination des travaux avec d'autres projets...